

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de zonage
 Commune de Cudot
 Plan 1 : Ecart les Bernets et les Maires ; Plan 2 : Hameau des Guinauts
 Plan 3 : Hameau d'Arblay ; Plan 4 : Hameau des Gaugins
 Plan 5 : Hameau des Tuileries
 Echelle 1/2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 18/12/2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Cachet de l'intercommunalité et signature du Président
 Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien

Prescription du PLU le 30 Septembre 2015

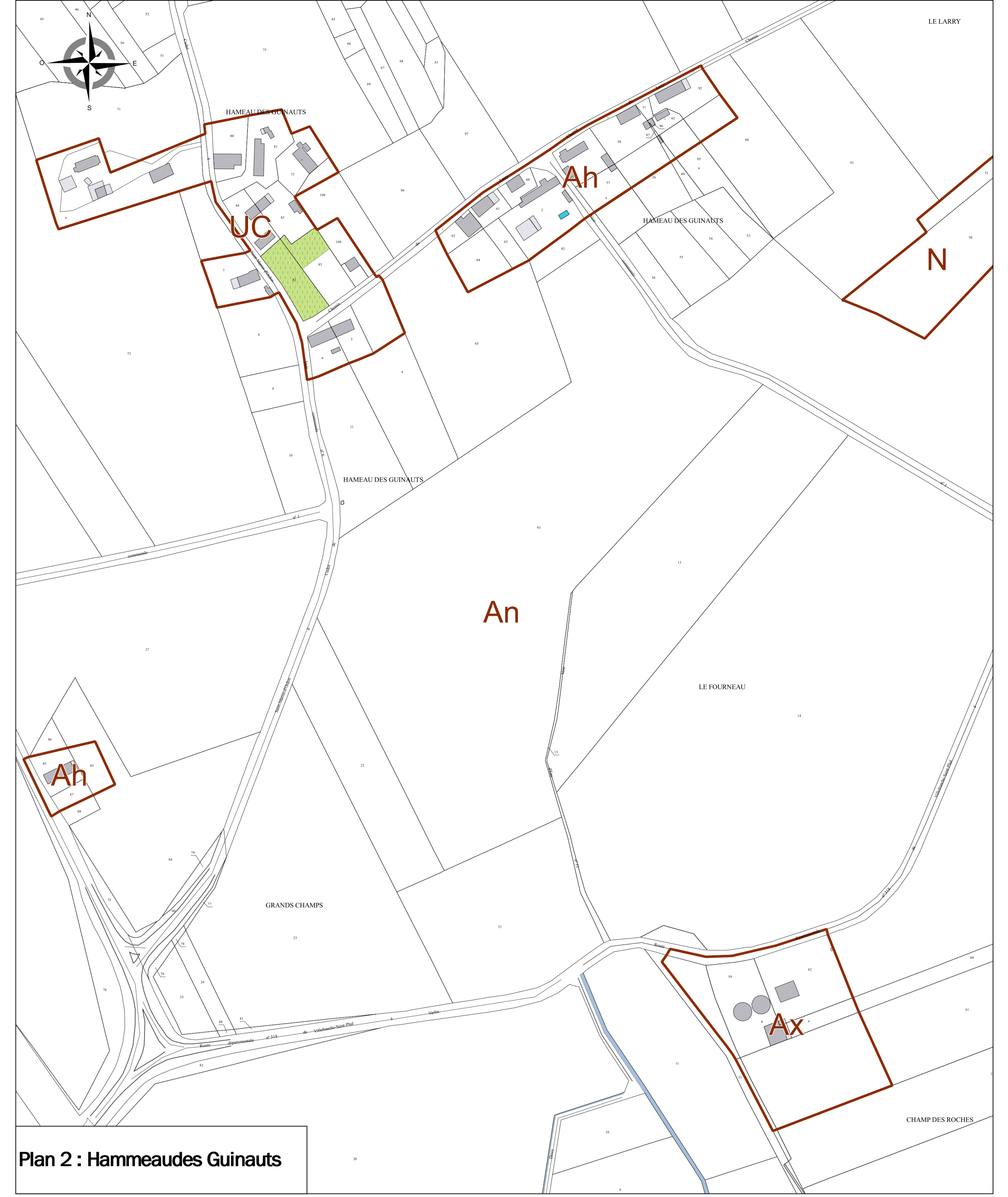
Dossier du PLU réalisé par :

PERSPECTIVES
 2 rue de la Gare
 89100 CHARENTON A.S.
 Tél. 03 25 40 30 90
 Mail : perspectives@perspectives-urba.com

PLANETE VERTE - Agence Centre Nord
 42 Rue de la Poste
 20 000 TRIGNY
 Tél. 03 25 40 35 74
 Mail : planetaverte@trignyorange.fr



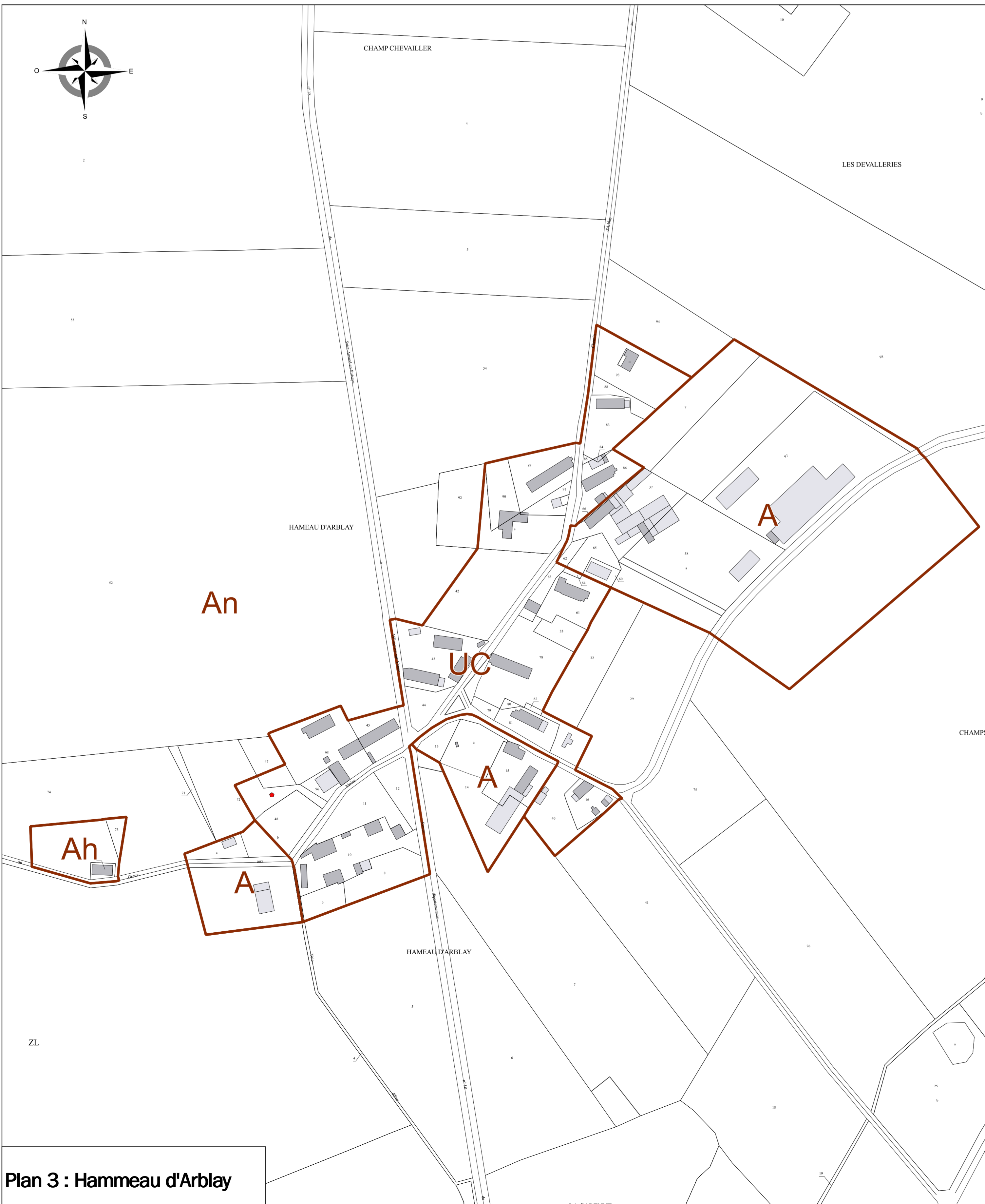
Plan 1 : Ecart les Bernets et les Maires



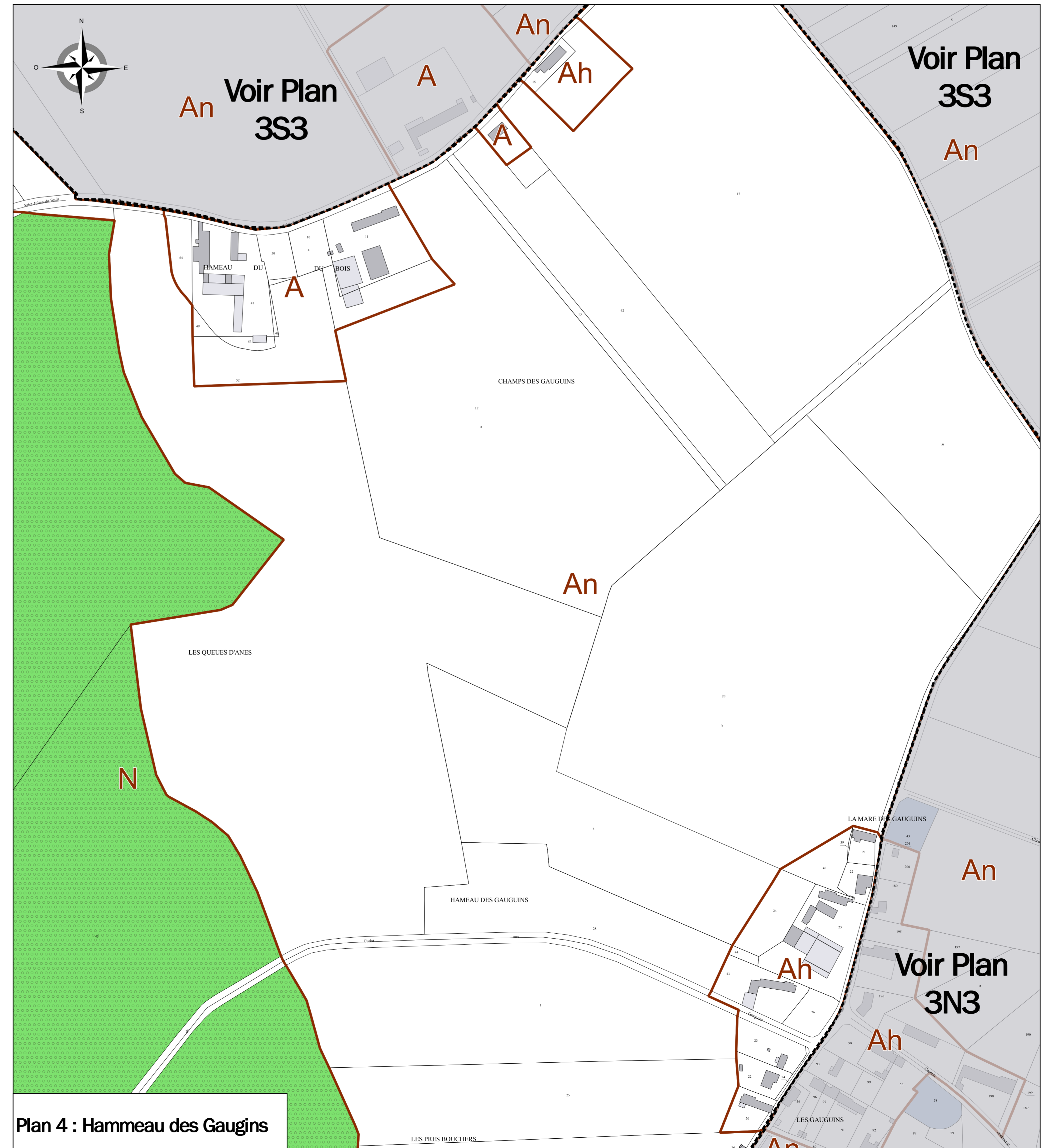
Plan 2 : Hameaudeus Guinauts

LEGENDE

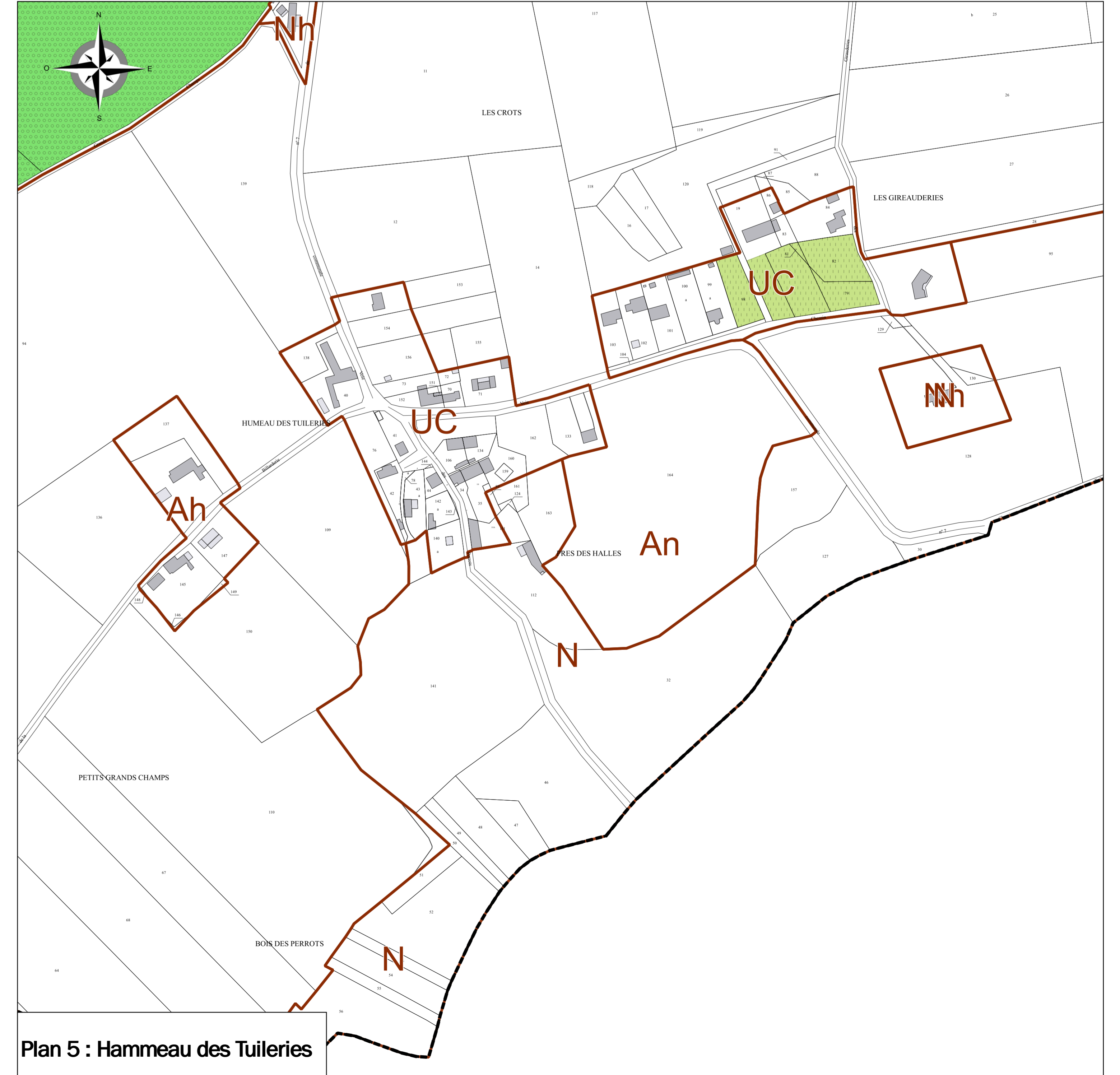
ZONAGE	REGLES PARTICULIERES	ELEMENTS DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE A CONSERVER (L.151-19 CU)	ZONAGE RELEMENTAIRE DU PLAN PREVENTION DU RISQUE Inondation - PPRI	INFORMATION	ELEMENTS DU FOND DE PLAN
<ul style="list-style-type: none"> --- Limite communale --- Limite de zone --- Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) --- Périmètre de protection des commerces --- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation --- Emplacement réservé (se référer à la liste des emplacements réservés) --- Espace Boisé Classé 	<ul style="list-style-type: none"> --- Marge de recul --- Règles architecturales particulières --- Secteur concerné par le risque ruissellement 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Elément ponctuel à conserver (se référer à la liste des éléments du paysage) ■ Elément surfacique à conserver (jardin, verger...) ■ Elément linéaire à conserver (haie, alignement d'arbres...) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Zone bleue ■ Zone rouge 	<ul style="list-style-type: none"> ■ SUP 1 GRTgaz (à titre indicatif - se référer à la servitude I3) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Construction démolie ● Construction manquante ■ Hydrographie



Plan 3 : Hameau d'Arblay



Plan 4 : Hameau des Gaugins



Plan 5 : Hameau des Tuileries

DEFINITION DES ZONES

UAA	Secteur identifiant le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault
UAa1	Secteur identifiant le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault concerné par le risque inondation
UAa2	Secteur identifiant le centre-ancien de Cézy
UAJ	Secteur de jardins dans le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault
UB	Zone urbaine mixte ancienne et récente
UBa	Secteur à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault
UBa1	Secteur à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault concerné par le risque inondation
UBa2	Secteur de jardins à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault
UBI	Secteur concerné par le risque inondation
UBJ	Secteur de jardins de la zone urbaine mixte
UC	Zone urbaine mixte récente
UCA	Secteur d'habitat récent
UCA1	Secteur d'habitat récent, concerné par le risque inondation
UCR	Secteur concerné par le phénomène de ruissellement
UCI	Secteur concerné par le risque inondation
UX	Zone urbaine à vocation d'activités économiques
UXa	Secteur d'activités économiques spécifique de Saint-Julien-du-Sault
UXb	Secteur d'activités économiques spécifique de Bussey-en-Othe
UXc	Secteur d'activités économiques spécifique de Champlay
1AU	Zone d'urbanisation future à vocation mixte
1AUa	Secteur de la zone d'urbanisation future à vocation mixte soumis à condition sur la commune de Cézy
1AUX	Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
1AUXa	Secteur à vocation d'activités économiques industrielles
1AUE	Zone d'urbanisation future à vocation d'équipements
2AU	Zone d'urbanisation future à long terme
A	Zone agricole
Ah	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
Aer	Secteur lié aux énergies renouvelables en zone agricole
An	Secteur agricole inconstructible
Ax	Secteur d'activités en zone agricole - sous conditions
N	Zone naturelle et forestière
Nd	Secteur identifiant les installations nécessaires aux dépôts d'ordures et déchets verts
Ner	Secteur lié aux énergies renouvelables
Nh	Secteur d'habitat isolé en zone naturelle et forestière
NI	Secteur à vocation de loisirs
Np	Secteur naturel sensible à protéger
Nt	Secteur à vocation touristique
Nx	Secteur d'activités en zone naturelle - sous conditions